

NOTE D'INFORMATION

INFORMATIONS RELATIVES À L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE OU L'ORGANISME CHARGE DE LA GESTION D'UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ATTRIBUANT LA SUBVENTION	
Nom de l'attribuant	Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Identification de l'attributaire	224700013 00424
Date de la convention de subvention	2024-02-14
Référence de la décision	Délibération 8-01-02-C de la Commission permanente du 26/01/2024
LES INFORMATIONS RELATIVES AU BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION	
Identification du bénéficiaire	425182037 00027
Nom du bénéficiaire	Amicale des conseillers départementaux et anciens conseillers généraux de Lot-et-Garonne
LES INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION	
Objet de la subvention	Subvention d'équilibre 2024 afin d'assurer la prise en charge des droits à pension de retraite acquis avant la loi 92-108 du 03/02/1992 en application de l'article L.3123-25 du C.G.C.T.
Montant total de la subvention	92 400 € maximum
Nature de la subvention	Aide en numéraire
Conditions de versement	* Versements trimestriels relatifs aux versements des pensions dans la limite de 85 000 € * Factures semestrielles relatives aux frais de gestion du versement des pensions par la CDC dans la limite de 7 400 €
Date (s) ou périodes(s) de versement	- Année 2024

Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises (RAE)	
Aide d'État à la Commission européenne , conformément aux dispositions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013	
Pourcentage du montant de la subvention attribuée au bénéficiaire	1